

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 15 MARS 2024

P.V. n° 133  
Dossier n° 6

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'évolution de l'organisation interne et de l'organigramme de la sous-direction Administration-Finances dans le cadre de l'adaptation organisationnelle du SDIS 77,

VU la présentation, pour information, à la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours de Seine-et-Marne, en date du 12 mars 2024,

VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 15 mars 2024,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité

- De bien vouloir approuver l'évolution de l'organisation interne et l'organigramme de la Sous-direction Administration-Finances dans le cadre de l'adaptation organisationnelle du SDIS 77 ;
- D'autoriser son entrée en vigueur au plus tard le 2 mai 2024.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU